



Signataire : Grégoire Carasso

Date de dépôt : 29 août 2024

Question écrite

Quel est le coût, à la charge des parents, du matériel scolaire obligatoire pour un élève de l'enseignement secondaire II ?

J'aimerais connaître pour une année scolaire le coût, à la charge des parents, de l'acquisition du matériel scolaire obligatoire pour un élève, selon les différentes filières de l'enseignement secondaire II, et leurs degrés respectifs.

Cette charge obligatoire est-elle identique d'un établissement à l'autre, voire d'un-e enseignant-e à l'autre ? Existe-t-il une base légale ou réglementaire, ou une pratique administrative, encadrant cet enjeu ?

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.